
L'exégèse rabbinique

Les fondements de l'exégèse rabbinique* médiévale et de ses méthodes ont été forgés par les *sages*¹ de la Mishna et du Talmud entre le II^e siècle av. et le VI^e siècle ap. J.-C. Le Talmud est, à maints égards, une compilation de l'exégèse de l'Ancien Testament, dont le but a été surtout la codification de la Loi et son adaptation aux circonstances nouvelles. Ce travail impliquait à la fois la compréhension du texte biblique et son interprétation, afin de l'adapter aux besoins d'une société qui, au Proche-Orient, était regroupée dans des habitats urbains et agraires et régie par leurs propres notables et dirigeants religieux. En dehors de ces buts pratiques, qui entrent dans le domaine de la jurisprudence et de la théologie juridique, l'exégèse a été l'instrument qui avait servi l'établissement de la version officielle de l'Ancien Testament, le texte

* Le terme « exégèse *rabbinique* » est une notion moderne, fondée sur la perception de la fonction du rabbin dans les communautés juives depuis le XIV^e siècle. À l'époque traitée ici, le mot rabbin signifiait un enseignant, sans faire la distinction entre le père d'un individu, considéré toujours comme son premier maître, et l'enseignant à une école. Le terme employé par les contemporains était *Habam* (« sage »), dans le sens du « savant ». La bibliographie de l'exégèse juive médiévale est parmi les plus abondantes; autant que possible, on évitera de renvoyer ici aux ouvrages en hébreu, nous limitant aux langues accessibles aux lecteurs de cette collection. Pour des travaux d'ensemble, cf. B. M. CASPER [100] où l'on trouvera des indications bibliographiques additionnelles, ainsi que E. I. J. ROSENTHAL, « Medieval Jewish Exegesis; its character and significance », *Journal of Semitic Studies*, 9, 1964, 265-281.

1. L'ouvrage fondamental est celui d'E. E. URBACH (en hébreu), *Les « sages »*, Jérusalem, 1965 (trad. anglaise, *The Sages ; their Concepts and Beliefs*, 1975).

*massorétique*². Si le Pentateuque, Josué et les Juges avaient déjà été canonisés avant le II^e siècle av. J.-C., donc avant la traduction de la Septante, les autres livres de l'Ancien Testament ont fait l'objet de discussions quant à la version à adopter, ou encore s'ils devaient être inclus dans le canon. Ces débats ont contribué au développement des méthodes de l'interprétation littérale du texte, dont la version *massorétique* a été établie depuis le III^e siècle ap. J.-C. A partir de cette version, répandue dans tout le monde juif, les *sages* ont élaboré des commentaires, au point que la littérature talmudique contient la méthode exégétique dite *PaRDeS*, soit les initiales des quatre sens de l'Écriture : *Peshat* (le sens littéral), *Remex* (allusion), *Derash* (le sens homilétique) et *Sod* (secret ou le sens allégorique).

Cette méthode a été ultérieurement développée, aux VI^e-IX^e siècles, aux académies talmudiques de la Mésopotamie, *Sura* et *Poumpedita*, soit les « académies babyloniennes », qui avaient monopolisé les études talmudiques dans le monde juif du haut Moyen Âge. Des considérations de l'ordre pratique ont joué un rôle important dans l'établissement de cette prépondérance. C'est ainsi que la décadence du centre palestinien, due aux persécutions du gouvernement byzantin, à partir du début du V^e siècle, laissa le centre « babylonéen » sans rival pendant une très longue période. Il en résulta que les dirigeants de différentes communautés juives du monde entier se sont habitués à s'adresser aux académies mésopotamiennes en matière de jurisprudence et de l'interprétation des préceptes. Les conquêtes arabes du VII^e siècle ont abouti à la concentration de la grande majorité des communautés juives du monde méditerranéen sous un seul régime politique ; c'est ainsi que le gouvernement du califat avait facilité les communications des différents pays avec l'Iraq, ce qui joua aussi en faveur des académies de la Mésopotamie. Les liaisons commerciales avec la Syrie omeyyade et avec l'Iraq abbasside ont permis aux dirigeants des communautés de profiter des voyages de marchands en Orient, afin de les charger de questions concernant l'application de la Loi.

Ces « envoyés rabbiniques », venant de tout le monde régi par les califes, mais aussi bien de l'Europe chrétienne, en ont saisi les chefs des académies, les *Geonim*. Les questions ont été étudiées aux séances de l'Académie respective, où les textes bibliques, la source de la jurisprudence talmudique, étaient commentés et interprétés selon les quatre sens de l'exégèse, avant la rédaction du *Responsum*, qui faisait autorité et devenait précédent. C'est ainsi qu'encore avant le IX^e siècle une masse composant un riche matériel exégétique a été accumulée en Mésopotamie.

2. Le problème de l'établissement du texte *massorétique* de l'Ancien Testament et sa datation a été l'objet des débats contradictoires. Cf. G. E. WEIL, *Initiation à la massorah*, Paris, 1964, et B. J. ROBERTS, « The Old Testament : Manuscripts, Texts and Versions », dans G. W. H. LAMPE [5], pp. 1-26.